

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-9, intitulé: "Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage, soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

12.50 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

4.00 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4.10 p.m.

La séance est reprise.

5.15 p.m.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est—

Proposé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Hawkins, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.